



# Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

Janvier 2021

Lutter contre la loi sur le CO<sup>2</sup>

Page 3



L'agriculture suisse menacée

Pages 6-7



L'UDC prend la main en 2021

Pages 4-5



## OUI à l'interdiction de se dissimuler le visage

Pages 8-11

# Les gens libres montrent leur visage



# Il faut de l'humanité et de la confiance !

La crise du coronavirus occulte tout en ce moment. Je n'en suis pas moins confiant: car si nous nous souvenons de nos valeurs et prenons les bonnes décisions, nous sortirons renforcés de cette situation difficile.

C'est dans les périodes de crise que les valeurs éprouvées sont plus importantes que jamais. Les situations difficiles révèlent en effet ce sur quoi nous pouvons nous appuyer. Une valeur clé dans ce contexte est l'humanité. **Que des personnes dans ce pays tombent gravement malades et meurent à cause de la pandémie ne peut que me préoccuper et me déprimer.** Et nous remarquons toutes et tous ce qui nous manque lorsque la vie sociale est paralysée.

Cela s'applique également à la collaboration au sein de notre parti. L'assemblée des délégués prévue le 30 janvier devra malheureusement se tenir en ligne une fois de plus. Une chance, bien sûr, que la technologie moderne nous donne cette possibilité. **Mais rien ne remplace le contact humain direct, car c'est cela qui fait la force de notre démocratie directe.**

Je reste malgré tout confiant et pense que nous pouvons surmonter cette crise ensemble. Encore faut-il prendre les bonnes décisions politiques. **La gauche jubile lorsque l'État étend son pouvoir sans contrôle et que la liberté individuelle s'en trouve restreinte.** Nous

**devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour l'en empêcher !**

Je m'engage tout particulièrement en faveur des petites et moyennes entreprises et du commerce. **En tant que président de l'UDC et membre du Conseil des Etats, je m'engage personnellement pour que les classes moyennes ne doivent pas payer deux fois la facture: avec des fermetures d'entreprises et des pertes de salaire, sans parler des impôts plus élevés qui arriveront plus tard.**

Je voudrais vous rappeler dans ce contexte que la population suisse sera bientôt invitée à voter sur la révision de la loi sur le CO<sup>2</sup>. La modification de cette loi, coûteuse et inefficace, pèsera sur de nombreuses familles. **La collecte de signatures pour le référendum a été un succès retentissant, grâce notamment à votre précieuse contribution.** L'UDC et moi-même mettrons toute notre énergie à faire campagne en faveur du «non» à la loi sur le CO<sup>2</sup>. La politique de gaspillage de la gauche, dont la devise est «après moi, le déluge», sape le modèle de réussite qu'est la Suisse. Cela vaut également pour les grands défis de politique intérieure qui nous attendent cette année, à

savoir la réforme de l'AVS et de la prévoyance professionnelle. La solidarité ne saurait être à sens unique: tout comme les jeunes générations ont fait preuve de considération pour les personnes âgées lors de la crise du coronavirus, nous ne pouvons pas simplement abandonner les jeunes. **L'UDC est résolument en faveur d'une prévoyance vieillesse qui garantisse une sécurité financière durable pour tous - également à l'avenir !**

La votation sur l'initiative « **Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage** », sur laquelle les citoyennes et les citoyens seront appelés à se prononcer le 7 mars, sera un premier jalon important de l'année politique. Les valeurs civiques de liberté et de sécurité, incontournables, sont également en jeu ici. Nous vous proposons des arguments convaincants en faveur d'un « OUI » dans les pages suivantes de cette édition.

Je vous remercie pour votre engagement !



**Marco Chiesa**  
Conseiller aux Etats et président de l'UDC Suisse



# Lutter contre la loi sur le CO<sup>2</sup>

Malgré les restrictions liées à la pandémie du coronavirus, plus de 110 000 signatures ont été récoltées pour le référendum contre la loi sur le CO<sup>2</sup>, soit plus de deux fois plus que nécessaire. Un signal fort contre les renchérissements inutiles et le paternalisme. L'UDC se bat pour une classe moyenne suisse forte et contre la mégalomanie verte.



par Christian Imark  
Conseiller national  
Fehren, SO

La nouvelle loi sur le CO<sup>2</sup> est un monstre de bureaucratie et de redistribution. Bien qu'elle ne comporte que des inconvénients pour notre pays, elle a été adoptée l'automne dernier par le Conseil national et le Conseil des Etats. Cette loi n'est pourtant pas significative pour réduire nos émissions de CO<sup>2</sup> et son effet sur le climat est nul. Par ailleurs, elle augmente les coûts et renforce à tous les niveaux le paternalisme ainsi que la bureaucratie inutile. Elle coûtera à chaque ménage environ 1'500 francs par an.

## Les retraités seront expulsés de leur domicile

Ces prochaines années, l'économie et la population vont payer 30 à 40 milliards de francs supplémentaires à cause de ce socialisme débordant, agrémenté d'une fine couche verte. La loi entraînera une redistribution sans précédent qui aura pour effet de faire émerger de nouveaux profiteurs de l'État. Les propriétaires de maisons, les entreprises et l'industrie se retrouveront en outre face à d'innombrables obstacles bureaucratiques. Les retraités qui ont travaillé et payé des impôts toute leur vie seront littéralement jetés hors de chez eux s'ils ne se conforment pas à l'idéal des bureaucrates et de

celles et ceux qui se sont autoproclamés bienfaiteurs de l'humanité.

## Il faut résister à la mégalomanie verte

Le 12 janvier, l'UDC, en collaboration avec des représentants des milieux économiques, a déposé à la Chancellerie fédérale un référendum contre cette usine à gaz qu'est la loi sur le CO<sup>2</sup>. Bien qu'aucune manifestation n'a pu avoir lieu ces derniers mois et que la collecte de signatures dans la rue a dû se faire dans des conditions difficiles, nous sommes parvenus à récolter 111'000 signatures. Voilà qui montre clairement que l'augmentation inutile des coûts et la bureaucratie outrancière qui

vont surtout impacter la classe moyenne sont loin de plaire au peuple suisse. Si l'on ne met pas au plus vite un frein à cette mégalomanie verte, des revendications de plus en plus obscures suivront, avec pour conséquence une ingérence accrue de l'État dans la sphère privée.

## Tous unis dans la campagne pour le référendum

La loi sur le CO<sup>2</sup> devrait être mise au vote le 13 juin 2021. L'UDC Suisse et le comité référendaire feront tout ce qui est en leur pouvoir pour remporter le vote et ainsi protéger le peuple suisse des effets néfastes de cette politique. Je tiens à remercier tous les membres de l'UDC pour leur excellente coopération et leurs efforts inlassables dans la collecte de signatures. Nous nous réjouissons de travailler toutes et tous, unis et forts, dans le cadre de cette campagne de votation.



12 centimes de plus par litre à la pompe : la loi sur le CO<sup>2</sup>, inutile, asociale et injuste, frappe tout particulièrement la population rurale.

# La Suisse dans les mains de l'UDC

C'est historique: l'Union démocratique du centre fournira le président de la Confédération ainsi que les présidents du Conseil national et du Conseil des États en 2021. Guy Parmelin, Andreas Aebi et Alex Kuprecht expliquent leurs objectifs pour l'année présidentielle, et ce que le triumvirat de l'UDC signifie pour le parti.

Président du Conseil national 2021  
**Andreas Aebi**



Andreas Aebi (62 ans) est entrepreneur et agriculteur à Alchenstorf dans l'Emmental. Il est membre du Conseil national, représentant le canton de Berne, depuis 2007.

## Paysan, entrepreneur, premier citoyen

**Le président du Conseil national, Andreas Aebi, veut fixer le cap pour l'avenir.**

Andreas Aebi est une figure de l'intégration: il est agriculteur et entrepreneur, commissaire-priseur et expert en politique étrangère, homme de caractère et bâtisseur de ponts. Son principe directeur pour l'année en tant que président du Conseil national tient en trois mots: cohésion, confiance, satisfaction. Outre les questions centrales de l'UDC en matière d'immigration et de politique européenne, ses objectifs politiques les plus importants sont les « questions qui concernent l'avenir », à savoir la réforme de l'AVS et de la prévoyance professionnelle. L'UDC doit prendre une position claire à ce sujet, souligne M. Aebi.

« **Nous faisons beaucoup pour un environnement sain** »

Il veut en même temps affiner la stratégie de l'UDC en matière de politique environnementale. « En tant qu'agriculteur, j'agis pour un environnement sain - comme le font d'autres membres du parti des agriculteurs qu'est l'UDC ». Andreas Aebi ne pense pas que l'UDC risque de perdre son mordant avec ses trois présidents. « Nous avons après tout deux conseillers fédéraux. » La Suisse ne connaît pas de système de type gouvernement-opposition. Et malgré les postes honorifiques, l'UDC peut continuer à jouer pleinement ses atouts de politique partisane.

Président du Conseil des États 2021  
**Alex Kuprecht**

## Une politique pour les cantons

**Le président du Conseil des États, Alex Kuprecht, veut réanimer le « caractère » de la chambre haute.**

Le Conseil des États a été secoué ces derniers temps. Lors des élections fédérales de 2019, des forces jeunes, féministes et vertes ont en effet fait leur entrée à la chambre haute. Le président du Conseil des États, Alex Kuprecht, déclare donc comme objectif de « souder à nouveau un peu le Conseil des États » et de lui redonner « son caractère de chambre de réflexion ».

« **Le point d'orgue de ma carrière politique** »

Les « vieux routiers de la politique » avaient également tendance à « réciter le programme de leur parti ». Avec Christian Levrat et maintenant Marco Chiesa, les présidents de partis ont fait leur entrée au Conseil des États, et Paul Rechsteiner, patron de syndicat. Avec Urs Schwaller, Filippo Lombardi et maintenant Andrea Gmür (tous du groupe parlementaire PDC/Centre), les chefs des groupes parlementaires ont également joué un rôle politique dans la chambre basse. La politique de parti a donc été privilégiée. Cela étant, a-t-il souligné, il convient de ne pas oublier que les membres du Conseil des États doivent avant tout représenter les intérêts de leurs cantons.

Pour Alex Kuprecht, la présidence du Conseil des États est le « point d'orgue de ma carrière politique ». Il a l'intention de rester discret pour ce qui est du contenu. La musique, il la laisse aux autres: « Le chef de groupe et la direction sont ceux qui jouent des trompettes. »



Alex Kuprecht (63 ans) est spécialiste en assurances et agent général à Pfäffikon. Depuis 2003, il est membre du Conseil des États en tant que représentant du canton de Schwyz.

# « Je veux renforcer la cohésion dans le pays »

Nous devons nous concentrer sur les forces de la Suisse afin de redémarrer une fois la crise derrière nous, déclare le président de la Confédération et ministre de l'économie Guy Parmelin.

**Monsieur le Président de la Confédération, quels sont vos buts pour cette année présidentielle?**

Je voudrais utiliser cette fonction tout particulièrement pour renforcer la cohésion dans le pays, entre les jeunes et les personnes âgées, entre la ville et la campagne ainsi qu'entre les régions linguistiques. Il va également de soi que les prochains mois seront consacrés à la lutte contre la pandémie de coronavirus et ses conséquences. Il faut donc se mettre dès maintenant au travail.

**Qu'est-ce que cela signifie pour vous que d'assumer une présidence, surtout en cette période pour le moins difficile?**

Il est particulièrement important dans une telle situation d'écouter les gens, d'être attentif à leurs besoins et à leurs inquiétudes. Il faut en outre clarifier les décisions et le faire en sorte qu'elles soient compréhensibles. Les gens et l'économie ont besoin de perspectives, a fortiori en ces temps difficiles.

**Quels sont selon vous les plus grands défis dans le domaine de la politique intérieure?**

Outre surmonter la crise, il faut faire en sorte de créer dès maintenant les conditions pour la reprise. Cela signifie que nous devons maintenir des conditions-cadres aussi bonnes que possible et les optimiser autant que faire se peut.

Des efforts doivent être consentis pour que l'innovation et la formation soient maintenues à un niveau élevé. Ces qualités, caractéristiques de la Suisse, gagneront encore en importance après la crise.

« **Des efforts doivent être consentis pour que l'innovation et la formation soient maintenues à un niveau élevé. Ces qualités, caractéristiques de la Suisse, gagneront encore en importance après la crise.** »

Nous sommes en outre confrontés à des défis majeurs, tels que le maintien de la prévoyance vieillesse. Nous avons également divers chantiers en cours dans le contexte international, notamment dans le cadre de nos relations avec l'UE. Enfin, l'accord de libre-échange avec l'Indonésie et les initiatives agricoles constitueront des votes importants cet été.

**Voyez-vous dans le Brexit un événement libérateur pour le Conseil fédéral en matière de politique européenne?**

Les conséquences de l'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union

européenne sur la Suisse doivent certainement être analysées. Le Conseil fédéral veut des clarifications sur plusieurs points importants en lien avec l'accord-cadre avec l'UE (protection des salaires, directive sur la citoyenneté, aides de l'Etat). Puis il décidera de la suite à donner.

**Quels sont vos principaux messages politiques à l'adresse des électeurs et de la population?**

Je considère important que nous gardions la confiance en nous-mêmes et en nos forces. La crise finira un jour et nous devons déjà nous y préparer. J'ai bon espoir qu'après tous ces mois difficiles nous pourrions redémarrer.



Guy Parmelin (61 ans) a été élu au Conseil fédéral le 9 décembre 2015. Il a représenté le canton de Vaud au Conseil national de 2003 à 2015. Il est à la tête du Département fédéral de l'économie, de la recherche et de la formation depuis 2019.

# Deux initiatives suicidaires pour notre sécurité alimentaire

Une alimentation saine et de qualité contribue à une bonne santé de notre population : voilà à quoi, depuis des années, s'emploient nos agriculteurs. En réduisant au maximum la pollution de l'eau potable et en limitant l'utilisation de pesticides au strict nécessaire pour protéger les récoltes. Exiger davantage est suicidaire pour la sécurité alimentaire de notre pays : donc 2x « NON » le 13 juin !



par Pierre-André Page  
Conseiller national  
Châttonnaye, FR



Les agriculteurs suisses font déjà beaucoup pour une agriculture durable et sont directement menacés par deux initiatives agricoles extrêmes

Deux initiatives populaires sont au programme du dimanche de votation fédérale du 13 juin. « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques prophylactiques » et « Pour une Suisse sans pesticides de synthèse ». A première vue, derrière ces mots accrocheurs, des idées certes généreuses mais trompeuses : ces initiatives sont un véritable marché de dupes et nos concitoyennes et concitoyens ne doivent pas se laisser

aveugler... Car ces textes visent d'abord notre agriculture et donc les

milliers de familles paysannes qui ont le souci de respecter et de protéger la nature, l'environnement, la terre – leur outil de travail. C'est un peu comme si, en Suisse, l'agriculture était le diable en personne, la seule responsable des dégâts que notre société de consommation occasionne à notre environnement.

**Diminution de plus de 40% en 12 ans**

Il faut rappeler quelques faits concrets : premièrement, au cours des 12 dernières années, la vente de produits phytosanitaires dans l'agriculture conventionnelle a enregistré une diminution de 41%. L'utilisation des antibiotiques dans l'élevage a également été réduite de 35% ces dernières années.

Deuxièmement, une année durant, l'eau du Rhin a été analysée et les résultats sont édifiants. Les produits chimiques issus de l'industrie et des ménages ont représenté quelque 65 tonnes, les médicaments 20 tonnes comme 20 tonnes également d'additifs alimentaires artificiels. Et les produits de protection des plantes ? Une tonne, une seule tonne ! Il ne s'agit pas de fusiller les coupables mais de rendre à l'agriculture ce qu'elle mérite.

**Ces faits ont d'ailleurs été soulignés, en 2017 déjà, par des études démontrant comment l'impact environnemental pouvait être réduit de moitié :**

1. les consommateurs devraient fondamentalement leurs habitudes alimentaires et jeter moins de nourriture ;
2. l'agriculture peut encore accroître son éco-efficacité à domicile ;
3. et le commerce doit surveiller beaucoup plus soigneusement les produits importés.

**C'est pourquoi il faudra voter 2x NON le 13 juin 2021 aux initiatives extrêmes.**

Ces faits ont d'ailleurs été soulignés, en 2017 déjà, par des études démontrant comment l'impact environnemental pouvait être réduit de moitié :

- les consommateurs devraient changer fondamentalement leurs habitudes alimentaires et jeter moins de nourriture ;
- l'agriculture peut encore accroître son éco-efficacité à domicile ;
- et le commerce doit surveiller beaucoup plus soigneusement les produits importés.

**Privilégier les produits importés sur les produits suisses ?**

Parlons des importations. Ces initiatives auraient de fâcheuses conséquences : la stricte interdiction de pesticides réduirait la productivité de l'agriculture, entraînerait une diminution des produits que notre pays se devrait alors d'importer. De l'étranger, là où les conditions de production ne respectent « pas trop » ce que ces initiatives veulent imposer à notre agriculture.

Sans oublier que l'acceptation de ces textes conduirait à une Suisse pays étatiquement bio ! Seules des exploitations à forte valeur ajoutée dans la production de légumes, fruits, porcs ou volailles produiraient alors sans réglementation et sans paiements directs. C'est volontiers que, dans notre pays, davantage d'exploitations agricoles aimeraient se convertir à la production biologique ou au Label IP-Suisse. Malheureusement, il n'existe pas de marchés suffisants pour de tels produits.

**Soigner nos récoltes, c'est prendre soin des consommateurs**

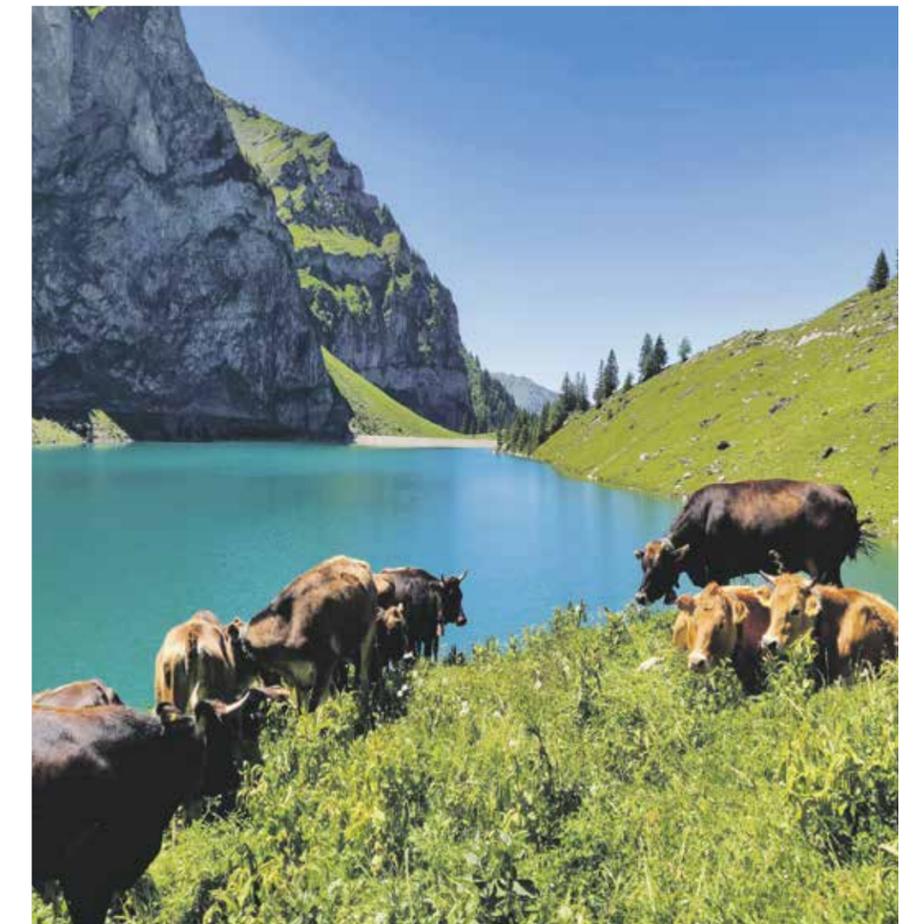
Enfin, les initiants qualifient nos agriculteurs d'empoisonneurs, mais les

pesticides, utilisés à bon escient, empêchent la prolifération de champignons mortels dans les récoltes ou encore,

par exemple, les mauvaises herbes toxiques de se retrouver dans un thé pour bébé. Interdire aveuglément les pesticides c'est interdire des produits phytosanitaires, véritables agents de nettoyage, des désinfectants, finalement, essentiels

**« Interdire aveuglément les pesticides c'est interdire des produits phytosanitaires, véritables agents de nettoyage, des désinfectants, finalement, essentiels dans l'agriculture et dans l'industrie alimentaire. »**

Le paysan suisse le sait. Et n'en abuse nullement. Voilà pourquoi il est impératif de dire deux fois «NON» le 13 juin afin de permettre à notre agriculture de pérenniser la qualité et la sécurité alimentaire de notre population.



L'adoption des deux initiatives de gauche contre l'agriculture suisse par le peuple et les cantons le 13 juin 2021 aurait des conséquences très graves pour la production alimentaire suisse. Elle favoriserait en outre l'importation de denrées alimentaires étrangères et la perte de la souveraineté alimentaire de la Suisse. Deux NON à ces initiatives dangereuses !

# Les gens libres montrent leur visage

Le 7 mars 2021, nous voterons sur l'initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage». Lancée par le Comité d'Egerkingen, l'initiative veut interdire la dissimulation du visage dans les espaces publics. L'islamisme radical et le port du voile pour des motifs criminels n'ont pas leur place dans notre pays.



par Walter Wobmann  
Conseiller national  
Président du Comité  
d'Egerkingen  
Grethenbach, SO

Certains opposants prétendent que nous exagérons le problème pour la bonne raison qu'il n'y aurait «que» quelques centaines de porteuses de niqab en Suisse. Un argument que je ne puis accepter. Je dis plutôt qu'il faut tuer le problème dans l'œuf! En Suisse, nous pouvons encore agir, contrairement à d'autres pays européens comme la France ou la Suède. Les femmes qui portent le voile intégral dominant aujourd'hui l'image publique dans les banlieues de ces pays, pour la simple raison que l'on n'a pas réussi, dans le passé, à fixer en amont déjà des limites claires afin de prévenir l'émergence des islamistes.

## L'Islam politique, une bombe à retardement

Les attaques terroristes de ces derniers mois en Europe ont dû faire comprendre à tout un chacun que l'Islam politique radical est une bombe à retardement qui menace notre mode de vie occidental. Tout comme la «haine des infidèles» et la volonté de recourir à la violence, la burqa et

le niqab sont une caractéristique centrale de cette forme extrême d'Islam, à laquelle nous ne voulons pas donner le moindre espace sous nos latitudes. Je ne peux que désapprouver la posture pseudo-libérale en faveur du droit de porter le voile. L'interdiction de se dissimuler le visage n'est pas un «code vestimentaire», elle libère les femmes de la contrainte et de l'oppression.

En Suisse, nous agissons à visage découvert lorsque nous nous parlons. Les règles qui visent à se dissimuler le visage, qui s'adressent à toutes les femmes et que les islamistes réfractaires à l'intégration veulent aussi faire appliquer peu à peu dans notre pays, appartiennent au Moyen Âge. Dans notre démocratie, où les citoyennes et les citoyens jouissent de droits égaux, nous exprimons ouvertement nos opinions.

## L'incertitude n'a pas sa place

Ces principes s'appliquent malgré l'exception qu'a introduit la pandémie de coronavirus que nous subissons actuellement, ce qui ne manque pas d'inquiéter également certains partisans de notre parti. Il est vrai que nous nous sommes tous habitués à devoir porter un masque hygiénique dans nombre d'endroits. Mais l'obligation de porter un masque imposée par les autorités est temporaire et, espérons-le, prendra bientôt fin. Notre initiative vise en revanche à rendre permanente l'interdiction

des masques faciaux, à part certaines exceptions clairement définies. Le port de ce masque sera donc autorisé à l'avenir pour des raisons de santé comme pour des raisons de sécurité (casques de moto), de climat (vêtements d'hiver) ou de coutumes locales (carnaval).



# De la femme au fantôme

L'émancipation de la femme est une lutte de chaque instant. A l'heure où nous nous battons pour l'égalité des sexes, aussi étonnant que cela puisse paraître, la question du voile fait encore débat. Cette chape de plomb constitue pourtant la négation suprême de la femme. Elle n'est plus femme, elle n'est plus que fantôme.

Les partisans de l'éteignoir présentent cet accessoire, ce « bout de tissu », comme un symbole de piété, une forme d'hommage au mari à qui seule la femme réserverait ses atours. Elle doit se dissimuler aux autres afin de ne pas tenter le mâle impulsif - voire incontrôlable - qui sommeille en chaque homme. C'est d'ailleurs ainsi que certains imams en arrivent à excuser le viol... La femme non voilée n'a pas

d'honneur. Elle provoque et mérite donc que l'homme dispose d'elle à sa guise.

C'est aussi insultant pour les hommes. J'aime à croire que le mâle ne se résume pas un satyre incontrôlable dont il convient de museler les pulsions en dissimulant l'objet de son désir. C'est insultant pour les femmes évidemment. Les partisans du voile nous réduisent à un simple objet sexuel qu'on extirpe de sa boîte en cas de besoin.

## Être voilée en Suisse après avoir fui l'obscurantisme ?

Voilée, la femme n'est plus un être humain mais un simple objet accessoire, ce qui a des effets pervers qui vont bien au-delà de la question du voile lui-même. On ne respecte pas un objet, on s'en sert. Cet élément nous permet de mieux comprendre la vague de viols qui a accompagné l'arrivée de centaines de milliers d'immigrés en Europe. C'était le paradis, des femmes vêtues à l'occidentale donc sans honneur, il n'y avait qu'à se servir. Ce n'est pas un hasard si dans notre pays en 2019, on trouvait 323 violeurs issus de l'immigration sur un total de 563 auteurs. Par rapport à 2018, l'augmentation des cas de viols est de 8,5% avec, à chaque fois, des victimes dont la vie est brisée. Pour endiguer ce triste phénomène, il a fallu organiser des cours en vue de faire comprendre aux nouveaux venus qu'ici, la seule volonté de l'homme ne suffit

pas ! A quoi pourrait bien servir cette « formation » du vivre ensemble si nous tolérons le voile en parallèle ?

## Le voile incite à la violence domestique contre les femmes !

Il en va de même au sujet de la violence domestique. Un objet appartient à son détenteur qui en fait l'usage que bon lui semble. A ce titre, le voile constitue si ce n'est une incitation à la violence, à tout le moins une explication voire une justification pour certains. Entre 2018 et 2019, les cas de lésions corporelles graves au sein du couple sont passés de 84 à 116 cas en Suisse, soit une augmentation de 38%. Dans plus de la moitié des cas, l'auteur est d'origine étrangère.

Comment tolérer, chez nous, ce contre quoi, dans bien des pays, les femmes se battent au péril de leurs vies ? Vouloir relativiser ce symbole, l'admettre même sous conditions, c'est déjà trop. Beaucoup trop ! Notre message doit être clair pour qu'il soit compris. Le voile n'a pas sa place chez nous, ce n'est pas négociable !



par Céline Amaudruz  
Conseillère nationale  
Vice-présidente UDC  
Suisse, Genève, GE



## PARTICIPEZ !

Soutenez la campagne de l'UDC.

Plus d'informations en [page 15](#)

Mars

2021

7

## OUI à l'interdiction de se dissimuler le visage le 7 mars prochain !

# Arrêter les hooligans et les casseurs de gauche pour plus de sécurité

L'initiative populaire «Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage», sur laquelle nous voterons le 7 mars, est expressément dirigée contre la dissimulation du visage pour des motifs criminels et de vandalisme. L'initiative déclare la guerre aux fomenteurs de trouble cagoulés, aux hooligans et aux extrémistes à capuche, et vient améliorer la sécurité.



par Andrea Geissbühler  
Conseillère nationale  
Ex-policier  
Bâriswil, BE

Environ deux tiers des cantons suisses ont introduit l'interdiction de dissimuler le visage. Ces interdictions ne sont toutefois appliquées que de manière ponctuelle. Elles ne s'appliquent qu'aux manifestations qui requièrent une autorisation et un niveau de sécurité renforcé, comme les rassemblements politiques, les démonstrations ou encore les événements sportifs. Malheureusement, ces interdictions de dissimuler le visage ne sont pas appliquées de manière cohérente partout, par exemple à Berne (quartier de la Reithalle) et à Zurich (scène des squatters). Les raisons en sont souvent politiques et idéologiques.

## Une action cohérente contre les criminels cagoulés

L'initiative y remédie en demandant l'interdiction du port du voile dans les espaces publics à l'échelle nationale et en l'inscrivant dans la Constitution fédérale. Voilà qui renforcera la police dans tous les cantons, et ce, en la légitimant et en l'obligeant à prendre des mesures cohérentes contre les criminels cagoulés. Il ne sera alors plus possible pour ce type de fauteurs de trouble, qui commettent des délits lors de manifestations, d'être traités avec des gants pour des raisons politiques.

Les polices cantonales effectuent leur travail de manière aussi consciencieuse que professionnelle. Mais à quoi servent les

interdictions dictées par des impératifs de sécurité et les caméras de surveillance si les auteurs peuvent échapper impunément à leurs responsabilités en se cachant sous des cagoules, des casquettes ou des masques? Celles et ceux qui dissimulent leur visage pendant des combats de rue n'ont a priori pas de bonnes intentions et devraient déjà être punis pour s'être masqués.

## Les masques pour protéger la santé restent autorisés

Nous sommes bien sûr dans une situation exceptionnelle à cause de la crise du Covid-19, qui nous a tous contraints à porter un masque hygiénique dans de nombreux endroits.

L'initiative, qui ne porte explicitement pas sur ce genre de masques portés à titre de mesure de protection de la santé, vise à créer enfin une sécurité juridique contraignante. L'obligation limitée dans le temps de porter un masque en raison de la pandémie de coronavirus n'est pas contradictoire avec l'initiative visant à interdire de dissimuler le visage.

## Fini de se cacher lors des manifestations!

Tout citoyen a le droit de manifester pour faire entendre sa voix. Celles et ceux qui ont des préoccupations légitimes font

ainsi valoir leur opinion et montrent leur visage. Seuls ceux qui ont de mauvaises intentions doivent se cacher derrière des masques et des cagoules. C'est pourquoi nous disons qu'il faut mettre un terme aux bannières agitées par des vandales cagoulés, par exemple dans le cadre des processions du 1er mai! Fini les lanceurs de pierres masqués lors des «marches anti-fascistes du soir»! Fini les hooligans cagoulés qui maraudent autour des événements sportifs! Fini les fauteurs de troubles qui se masquent le visage pour s'adonner à des destructions et à des violences, pour s'attaquer aux gens sans être identifiés et causer pour des millions de dégâts.

## Votons « OUI », le 7 mars, à l'initiative « Oui à l'interdiction de dissimuler le visage »!



L'initiative pour l'interdiction de se dissimuler le visage vise à protéger la population suisse des bandes organisées qui se cachent pour agir impunément en profitant de la tolérance des autorités de gauche en ville.

# Démocratisation du djihad : quelle réponse ?

Depuis octobre 2020, des déversements de violence islamiste se sont multipliés dans les villes d'Europe ; ils sont le fait d'individus en apparence isolés mais manifestement coordonnés. Les agresseurs sont souvent des requérants d'asile entrés illégalement en Europe avec le soutien d'organisations prétendument humanitaires.



par Yves Nidegger  
Conseiller national  
Genève, GE

Importée du Moyen-Orient où des guerres fanatiques déchirent entre eux les musulmans chiïtes et sunnites, cette violence s'étend maintenant en Europe. Déjà des passants sont massacrés au couteau dans les rues de Vienne, un enseignant est décapité en public dans une petite ville au nord de Paris. Hormis quelques phrases creuses invitant la population de se garder de tout amalgame, les autorités politiques restent muettes face à cette démocratisation du djihad capable de frapper désormais n'importe qui, n'importe quand et n'importe où. La question n'est donc plus de savoir si, mais quand des Suisses seront à leur tour décapités, poignardés ou fusillés dans nos rues.

## Au lieu d'allumer des bougies après chaque attentat, l'UDC agit contre le djihad

L'UDC refuse d'attendre passivement. Durant la session d'hiver, le parti a demandé un débat spécial au Parlement afin que ses propositions puissent être traitées dans les deux chambres. Les propositions de l'UDC vont de la déchéance systématique de la nationalité suisse au refus du droit au

retour pour les « voyageurs » du djihad, en passant par la fin de l'aide sociale pour les prosélytes d'une idéologie justifiant les crimes contre l'humanité et la haine des autres, ainsi qu'un durcissement des mesures antiterroristes à l'encontre de ceux qui pensent pouvoir frayer impunément avec des organisations commettant des actes criminels ou cherchant à se procurer les revenus nécessaires à les financer.

Si le djihad se démocratise aujourd'hui en Europe, c'est qu'il y trouve un



L'hypocrisie de la "Willkommenskultur (culture de l'accueil)" et la lâcheté de tous les partis, à l'exception de l'UDC, ont ouvert les portes aux criminels et aux extrémistes. C'est pourquoi notre police a un urgent besoin de plus de possibilités d'agir.

nombre suffisant de combattants fanatisés capables de risquer leur vie. C'est un des effets de l'immigration incontrôlée. De plus, contrairement aux actes terroristes du passé, ceux d'aujourd'hui ne nécessitent plus aucun matériel ni aucun acte préparatoire, un simple couteau de cuisine, dérobé à la saucette dans le premier magasin venu, suffit à commettre un attentat retentissant. A ceci s'ajoute que les cibles des nouveaux attentats

ne peuvent bénéficier d'aucune protection particulière puisque la cible est désormais partout où se présente quelqu'un à égorger.

## Les autorités sont incapables d'intervenir à temps

L'Etat n'a donc plus aucune chance d'intervenir à temps. La conséquence qui doit être tirée de ce constat est que seule une démocratisation de la riposte peut répondre à la démocratisation du djihad : le port d'arme citoyen. Seul un nombre plus important de citoyens portant l'arme, bien choisis, bien formés aux gestes de la défense anti-terroristes, seraient par leur capacité à intervenir partout avant même qu'un début d'attentat ne devienne spectaculaire, en mesure, de dissuader les nouveaux djihadistes.

Or c'est là que le djihadisme profite le mieux de la crise de confiance qui s'est installée dans nos démocraties. Car depuis que le principe de précaution a été élevé au rang de droit constitutionnel non écrit, plus aucun gouvernement, pas même en Suisse où chaque citoyen est pourtant considéré comme un soldat responsable, ne peut plus s'accommoder de l'idée d'un port d'arme citoyen.

Cette idée fait même horreur à la gauche écologique, toujours très tolérante l'égard de l'intolérance islamiste, et même au camp bourgeois qui préfère regarder ailleurs plutôt que d'affronter les réalités du monde d'aujourd'hui. Il faudra pourtant s'y faire.

# L'identité électronique profite à toutes et tous

L'e-ID suisse facultative, autrement dit l'identité électronique, nous permettra à l'avenir d'utiliser Internet de manière plus sûre et plus simple.



par Michaël Buffat  
Conseiller national  
Vuarrens, VD

Quel est l'objet de la votation sur la loi concernant l'e-ID ? e-ID est l'abréviation de « identité électronique ». Il s'agit donc de la base légale d'une identité électronique reconnue par l'Etat.

Qu'est-ce que cela signifie pour moi, vous demandez-vous peut-être ? Beaucoup de choses et plus encore à l'avenir. Nombreux sont les gens qui, aujourd'hui, font leurs achats en ligne, qui s'inscrivent sur des plateformes ou qui louent ou mettent en location un appartement de vacances sur Internet. De plus en plus d'affaires sont traitées numériquement, et de plus en plus souvent sans contrat sur papier.

N'avez-vous pas été ravi, une fois ou l'autre, de pouvoir communiquer avec des autorités par voie numérique ? De pouvoir remplir tranquillement à l'écran un formulaire ou une attestation et de ne pas devoir vous rendre sur place pour le faire ?

## Facultatif et sûr

C'est une réalité : de plus en plus de gens, d'autorités, d'organisations et d'entreprises traitent leurs affaires en ligne. Il est donc d'autant plus important que les personnes concernées puissent prouver leur identité sur l'Internet, et ce, de manière sûre et crédible.

Une identification électronique reconnue officiellement a pour but d'empêcher l'usurpation d'identité et l'utilisation abusive des données. Une e-ID signifie ainsi plus de sécurité juridique et de contrainte dans l'espace numérique ; elle est également importante pour un pays innovant comme l'est la Suisse.

Je suis conscient que cette e-ID suscite également des préoccupations justifiées et soulève des questions légitimes.

Il convient de souligner un point important dans ce contexte : l'e-ID n'est pas un passeport numérique ni un document de voyage officiel. L'e-ID ne contient aucune donnée biométrique.

Un point important à relever : l'e-ID est facultative. Elle sert uniquement à s'identifier de manière sûre sur Internet et pour accéder à des services gouvernementaux, à des boutiques en ligne, des plateformes, etc. Cette identification plus sûre est d'un intérêt réciproque : en tant qu'acheteur et vendeur, j'y ai clairement intérêt, comme en tant que citoyen et autorité.

En disant oui à l'e-ID, vous dites oui à plus de simplicité et de sécurité sur le Web. Nous aurons une solution suisse spécifique : avec des règles claires, plus de protection des données et de contrôle sur nos propres données. Pour le bien des citoyennes et des citoyens, et pour une Suisse innovante.

## Pour résumer, on peut dire ceci :

- L'e-ID suisse m'offre sécurité et confiance sur Internet.
- Elle me protège contre l'usurpation d'identité.
- Elle permet un contrôle de l'âge en ligne de manière sûre, ce qui est particulièrement intéressant pour les parents.
- On a besoin de moins de mots de passe et de login.
- L'e-ID offre davantage de possibilités pour traiter des affaires en ligne. On ne doit plus se rendre en plus à tel ou tel guichet aux horaires prescrits.
- Grâce à l'e-ID suisse, de nombreuses prestations numériques seront désormais possibles.
- La Confédération est seule compétente pour l'attestation officielle d'une identité.
- Les règles concernant la protection des données sont même plus strictes que celles stipulées dans la loi sur la protection des données.



Grâce à l'identification électronique, nous créons une sécurité juridique pour notre communication sur l'internet. C'est pourquoi l'UDC dit OUI à la votation du 7 mars 2021.

# L'Indonésie, un partenaire important pour la Suisse

Le 7 mars 2021, nous voterons sur l'accord de partenariat économique entre les États de l'AELE et l'Indonésie. Il s'agit d'un accord équilibré, qui tient compte aussi bien de notre économie d'exportation que de l'agriculture suisse. Une solution innovante à la satisfaction de toutes les parties a pu être trouvée au chapitre de l'huile de palme, qui focalise la critique.



par Guy Parmelin, président  
de la Confédération  
Bursins, VD

Vu l'exiguïté de son marché intérieur, un accès fiable aux marchés étrangers est très important pour la Suisse. Nos entreprises ont besoin de bonnes conditions d'accès au marché pour continuer de garantir la prospérité et les emplois dans notre pays. C'est particulièrement vrai pour les nombreuses PME de Suisse tournées vers l'exportation. Les accords comme celui qui a été négocié avec l'Indonésie sont des instruments importants pour atteindre cet objectif.

L'Indonésie est le quatrième pays le plus peuplé du monde. Avec une classe moyenne en croissance, c'est un marché qui présente un gros potentiel pour les produits de qualité de notre industrie et de notre agriculture. L'accord supprime les droits de douane, aujourd'hui encore très élevés, sur toutes les exportations importantes pour la Suisse et permet à nos entreprises d'opérer sur le marché indonésien à armes égales avec leurs concurrentes. Il serait déraisonnable de ne pas saisir la chance qu'offre cet accord, alors même que d'autres pays, ainsi que l'UE, négocient avec l'Indonésie de meilleures conditions pour leurs entreprises.

De plus, l'accord ne tient pas seulement compte des intérêts des exportateurs suisses, mais protège aussi notre agriculture : comme dans tous nos accords de libre-échange, les concessions négociées pour les biens agricoles ont été soigneusement soupesées avec le secteur agricole suisse et nous

avons lâché du lest uniquement sur les produits qui ne mettent pas notre production indigène en péril.

## Le dossier de l'huile de palme

C'est aussi valable pour l'huile de palme, qui est le produit le plus contesté dans le cadre de cet accord. Même si la Suisse n'est pas un marché important pour l'huile de palme d'Indonésie (en 2019, l'huile de palme d'Indonésie n'a pas représenté plus de 0,1 % de nos importations d'huile de palme), l'accord n'aurait pas pu voir le jour sans tenir compte de ce produit. Cela étant, la Suisse a fait intégrer plusieurs conditions pour s'assurer que l'accord ne mettra pas en péril sa production d'huile de colza et de tournesol. Premièrement, les droits de douane sur l'huile de palme d'Indonésie ne seront pas abrogés, mais seulement quelque peu abaissés ; deuxièmement, cela vaut seulement pour une quantité clairement

limitée, fixée de sorte que les importations suisses d'huile de palme n'augmentent pas dans leur ensemble ; troisièmement, les importateurs doivent prouver que l'huile de palme a été produite dans le strict respect de la durabilité. Sans cette preuve, les allègements douaniers ne sont pas accordés.

L'accord avec l'Indonésie est un bon accord, équilibré : il améliore les chances de

« Il serait déraisonnable de ne pas saisir la chance qu'offre cet accord, alors même que d'autres pays, ainsi que l'UE, négocient avec l'Indonésie de meilleures conditions pour leurs entreprises. »

nos entreprises sur un important marché en pleine croissance, tout en tenant compte des critères du développement durable et en protégeant les intérêts de notre agriculture.

En ces temps difficiles, la votation du 7 mars est d'une grande importance pour notre économie.

Rejoignez-moi pour soutenir nos entreprises en glissant dans l'urne un « OUI » résolu à l'accord avec l'Indonésie le 7 mars prochain.



La Vallée de Joux, dans le canton de Vaud, est connue dans le monde entier sous le nom Watch Valley (vallée de l'horlogerie) pour la qualité de son horlogerie. La région bénéficiera directement de l'accord avec l'Indonésie.

# Le modèle britannique

L'accord que le Royaume-Uni a conclu avec l'UE offre des avantages importants par rapport à l'accord-cadre. L'UDC appelle donc le Conseil fédéral à rejeter le projet d'accord et à défendre les intérêts nationaux, comme le font les Britanniques.



par Thomas Aeschi  
conseiller national et  
président du groupe UDC  
Baar, ZG

Le 23 juin 2016, le Royaume-Uni votait sur son maintien ou non au sein de l'Union européenne. Avec une participation de 72,2 pour cent, 51,9 pour cent des votants se sont prononcés en faveur d'une sortie de l'UE («Brexit»). Le 24 décembre 2020, la Grande-Bretagne et l'UE concluaient un accord de commerce et de coopération (ACC) complet, qui est entré en vigueur le 1er janvier 2021 et qui règle contractuellement les nouvelles relations entre la Grande-Bretagne et l'Union européenne.

L'ACC va bien au-delà d'un accord de libre-échange classique. Il prévoit en effet non seulement des droits de douane et des contingents nuls pour les marchandises qui respectent les règles d'origine correspondantes, mais aussi des règles concernant les investissements, la propriété intellectuelle, la concurrence, l'énergie, les marchés publics, les subventions, le transport et la logistique, la pêche et la coopération en matière pénale. Des déclarations communes ont été adoptées dans d'autres domaines tels que la fiscalité et la protection des données.

## Les principaux avantages par rapport à l'accord-cadre

Si l'on compare avec l'accord institutionnel que le Département des affaires étrangères a négocié avec l'UE, l'ACC présente des avantages considérables:

- Pas de reprise automatique du droit

européen sans recours au législateur national, mais la conclusion d'un partenariat «Level Playing Field», duquel les partenaires au contrat peuvent toutefois déroger. L'application est assurée au niveau national par des tribunaux nationaux.

- Aucune soumission à la Cour de justice de l'UE. L'ACC prévoit au contraire une véritable cour d'arbitrage indépendante. La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) est ainsi explicitement exclue.

- Augmentation massive de la sécurité juridique, car la Grande-Bretagne peut désormais améliorer de son propre chef sa force d'innovation, sa compétitivité et sa capacité d'exportation dans le secteur des marchandises et des services, le tout sans devoir en référer à l'UE.

- Pas de libre circulation des personnes, c'est-à-dire que la Grande-Bretagne peut réguler elle-même l'immigration, le marché du travail et l'accès aux assurances sociales britanniques, et expulser les étrangers criminels. Avec l'accord

institutionnel, la libre circulation des personnes serait même étendue par rapport aux Bilatérales I.

- Pas de taxes d'accès au marché ni de clause guillotine. Contrairement à l'accord institutionnel qui prévoit des contributions aux efforts de cohésion, respectivement la «super-guillotine».

L'UDC demande au Conseil fédéral de rejeter le projet d'accord institutionnel, car il viole l'article de la Constitution fédérale relatif à l'objet, qui garantit l'indépendance du pays et les droits du peuple. Si l'UE devait proposer à la Suisse un accord de type ACC, celui-ci devrait être examiné de manière différenciée.

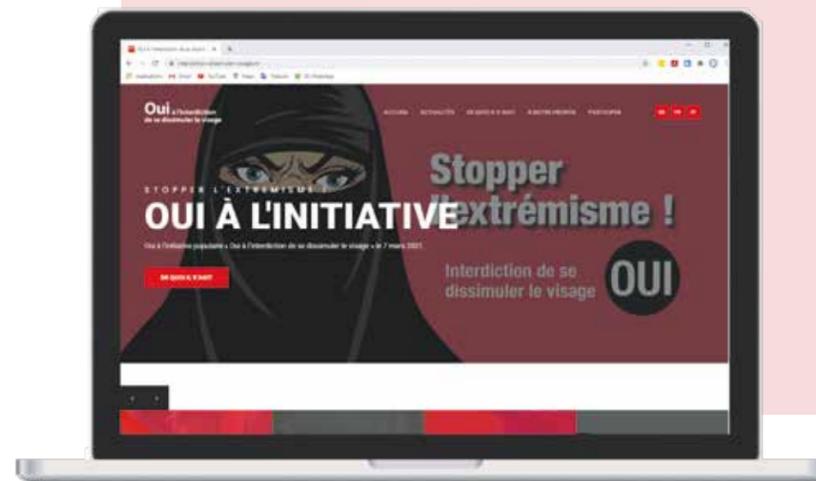


La Grande-Bretagne a retrouvé sa liberté et sa souveraineté. Le Conseil fédéral doit maintenant rejeter le traité colonial de l'UE.



## PARTICIPEZ !

Rendez-vous sur <https://interdiction-dissimuler-visage.ch> et engagez-vous en faveur de la campagne pour le OUI à l'interdiction de se dissimuler le visage :



- ▶ Commander des flyers et affiches
- ▶ Écrire des courriers de lecteurs
- ▶ Créer son témoignage
- ▶ Partager les arguments
- ▶ Soutenir financièrement



## ANNULATION DE LA COUPE DE JASS 2021

*Chers amis du Jass*

En raison de la situation actuelle autour de la pandémie de Covid-19 et des incertitudes qui y sont liées en matière d'organisation, nous devons malheureusement annuler notre traditionnelle Coupe nationale UDC de Jass prévue le 20 février 2021. Nous le regrettons vivement et vous remercions de votre compréhension.

**Nous sommes convaincus que nous pourrions organiser notre Coupe de Jass dans le cadre habituel en février 2022 et nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre participation. Veillez à votre santé!**

Merci pour votre fidélité!

Le Comité d'organisation de la Coupe UDC de Jass

UDC Suisse, Case postale, 3001 Berne  
Téléphone: 031 300 58 58 / E-mail: gs@svp.ch



### IMPRESSUM

FRANC-PARLER | FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Edition : 5'500 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Generalsekretariat, Postfach, 3001 Bern | Tél. : 031 300 58 58 | Fax : 031 300 58 59 | france-parler@udc.ch | www.udc.ch | Crédits photos: UDC Suisse, Goal AG, Martin Haab, Andreas Aebi, Unsplash.com (Bastien Junod), iStock



**Un partenariat  
solide pour  
un commerce  
durable.**

**OUI**

**à l'accord  
avec l'Indonésie**

[www.indonesie-oui.ch](http://www.indonesie-oui.ch)